

a acquise par les divers emplois qu'il a remplis, la connaissance qu'un séjour de seize années au milieu de vous lui a donnée de vos besoins spirituels, tout nous inspire la ferme confiance que son épiscopat sera à la fois long et fructueux pour le bien de vos âmes. Il vous dira lui-même combien il vous aime et quel désir il a de vous voir toujours marcher dans les voies du salut. Vous ne manquerez pas, Nos Très Chers Frères, de demander à Notre Seigneur de lui donner toutes les grâces dont il a besoin pour bien remplir les devoirs de la charge redoutable qui lui est imposée.

Nous espérons aussi que vous nous continuerez à nous-même l'affection que vous nous avez toujours portée, en retour de celle que nous conserverons pour vous, Nos Très Chers Frères, dont les âmes nous ont été confiées il y a un peu plus de sept années. Soyons toujours unis dans le cœur adorable de Notre Seigneur, qui doit être notre refuge en ce monde et notre félicité dans une vie meilleure. Cette union si désirable et si précieuse aura pour signe extérieur la continuation de votre union avec le diocèse de Québec, dans cette belle dévotion des *Quarante-Heures* pour l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement : les noms de vos paroisses et missions devant encore figurer avec ceux de l'archidiocèse dans la liste qui remplit l'année entière. Le désir ardent exprimé par votre vénérable évêque sur ce point rencontre trop bien nos propres sentiments, pour que nous ayons hésité à y accéder. Devant Jésus, exposé jour et nuit sur nos autels, vous prierez pour nous comme nous prions pour vous à notre tour, et ainsi la rosée de la grâce ne cessera de descendre sur l'un et sur l'autre diocèse.

Permettez-nous, Nos Très Chers Frères, de vous dire adieu par ces paroles de l'apôtre Saint Paul aux Corinthiens (11. Ep., xiii, 13) : *Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ et la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soit avec vous. Amen.*

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône des messes paroissiales du territoire ci-dessus désigné, le premier dimanche ou jour de fête après sa réception.

Donné à Saint-Joseph de Deschambault, en cours de visite pastorale, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le